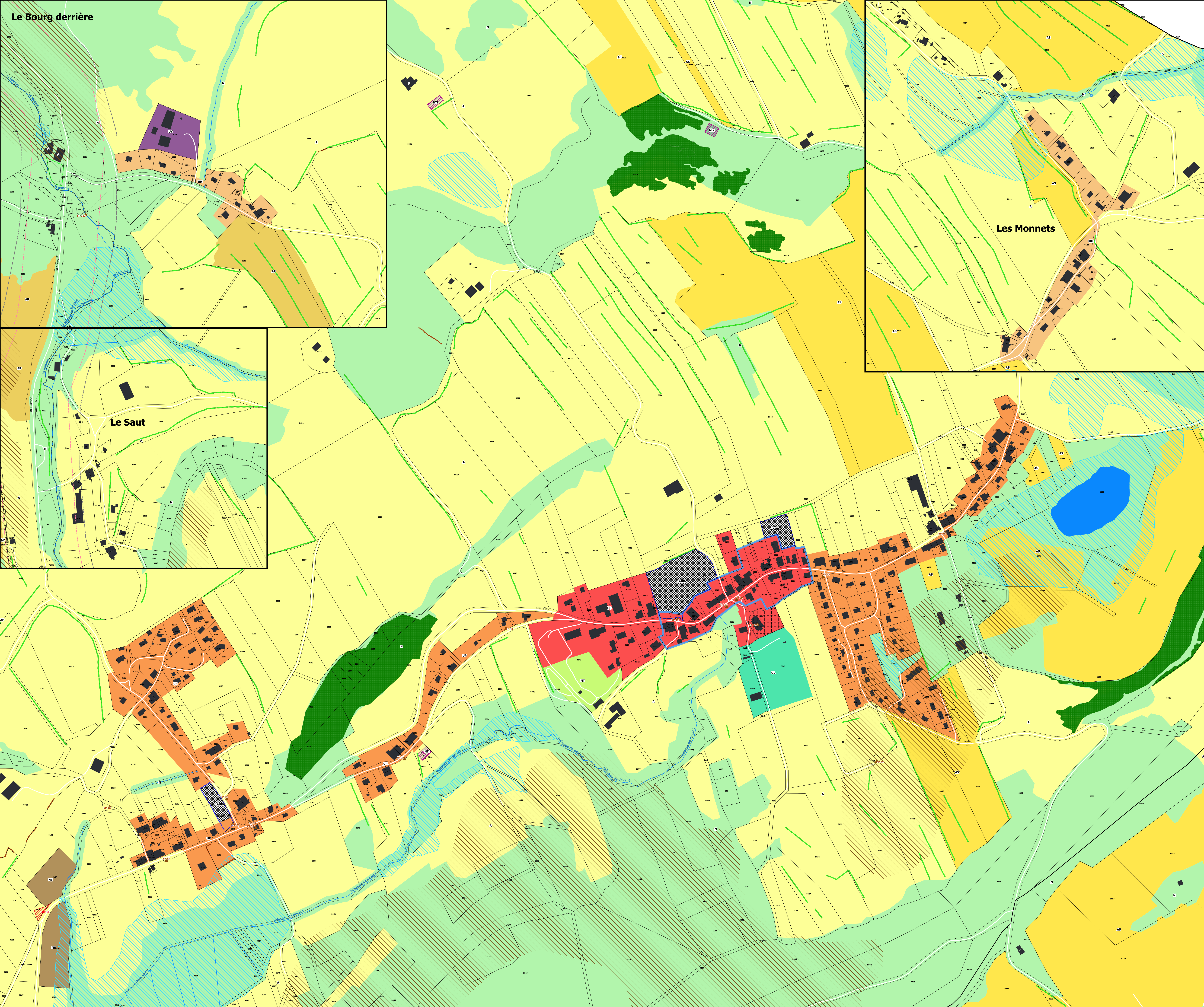






PLUi de la Grandvallière

ZONAGES

4.10 Fort-du-Plasne Centre - Le Bourg derrière - Les Monnets - Le Saut

Élaboration du PLUi : approbation en date du 17 octobre 2022

Modification simplifiée n°1 du PLUi : approbation en date du 26 août 2025

Prescriptions ponctuelles

- 📍 Bâtiments susceptibles de changer de destination (L151-11)
- ▲ Éléments à protéger pour des motifs d'ordres culturels, religieux ou architectural (L151-19)
- ✳ Points de vue à préserver (L151-19)
- Mares à préserver (L151-23)

Prescriptions linéaires

- Itinéraires intercommunaux de mobilité douce à conserver (L151-38 > voir OAP dédiées)
- Linéaire commercial à préserver (L151-16)
- Murets en pierres à préserver (L151-19)
- Haies à préserver (L151-23)

Prescriptions surfaciques

- ▨ Secteur de risque majeur, construction interdite
- ▨ Secteur de risque maîtrisable, construction soumise à étude géotechnique
- ▨ Périmètre de voisinage d'infrastructures de transport terrestre (secteur affecté par le bruit)
- ▨ Bande de 75 m inconstructible (L111-6)
- ▨ Secteurs faisant l'objet d'une OAP (L151-6 et s.)
- ▨ Emplacements réservés (L151-41 > voir annexe dédiée)
- ▨ Secteur préférentiel d'implantation des commerces de détail (L151-16)
- ▨ Secteurs de taille et de capacité limitée (L151-13)
- ▨ Périmètre de secteur bâti en ordre continu ou semi-continu
- ▨ Périmètre de protection paysagère (L151-19)
- ▨ Boisements à préserver (L151-23)
- ▨ Zones humides à protéger (L151-23)
- ▨ Rives naturelles de plans d'eau à protéger (L122-12)

Zonages

- UCM - Zone urbaine de centralité majeure
- UC - Zone urbaine de centralité
- UP - Zone urbaine de périphérie
- UH - Zone urbaine de hameau
- UT - Zone urbaine à vocation touristique
- UL - Zone urbaine de loisirs
- UX - Zone urbaine à vocation commerciale
- UXc - Zone urbaine à vocation de commerces de superficie limitée
- UY - Zone urbaine à vocation industrielle et artisanale
- UYF - Zone urbaine dédiée aux fromageries
- IAUR - Zone à urbaniser à vocation majeure d'habitat
- IAUT - Zone à urbaniser à vocation touristique
- IAUE - Zone à urbaniser à vocation d'équipement
- IAUB - Zone à urbaniser en cœur de biodiversité secondaire
- IAUY - Zone à urbaniser à vocation industrielle et artisanale
- N - Zone naturelle
- NB - Zone naturelle en cœur de biodiversité prioritaire
- NL - Zone naturelle à vocation de loisirs
- NLC - Zone naturelle de loisirs à vocation de chasse
- NT - Zone naturelle touristique
- NTI - Zone naturelle touristique insolite
- NE - Zone naturelle d'équipement
- NC - Zone naturelle de carrière
- A - Zone agricole
- AC - Zone agricole de pension animalière
- AS - Zone agricole stratégique
- AP - Zone agricole de pré-bois et d'estive

Éléments de contexte

- Plans d'eau
- Cours d'eau
- Limite intercommunale
- Limite communale
- Parcelles
- Bâtiments
- Voie ferrée
- Route ou rue

0 100 200 m

N

Données soumises aux conditions générales d'utilisation des fichiers
© IGN - 2019 © PCI Vecteur © DDT du Jura (39)
© PNR du Haut-Jura, Avril 2022 / @ URBICAND 2025
Reproduction et utilisation limitées aux missions de service public

